

⇒ Destinataires : Féminines nées en 2010
(Liste au dos)

Le Grand Quevilly, le 20 Octobre 2023

Objet : Convocation Détection/Sélection Jeunes
2023/2024 - Stages Sélection Départementale 8 - Féminines nées en 2010

Chère Amie Sportive,

Nous avons le plaisir de vous convoquer avec la Sélection de Seine Maritime des jeunes féminines nées en 2010, pour participer à un stage de préparation à la compétition Inter-Comités et aux futures échéances de la détection territoriale normande. Ce stage aura lieu :

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023, à BOLBEC

Gymnase Anquetil, Rue de la Cavée

Rendez-vous à 9h45, Début à 10h00 et fin vers 16h00

Prévoir votre Pique-nique pour le repas du midi

(Voir liste au verso)

⇒ **POUR CHAQUE STAGE, VOUS DEVEZ AVOIR AVEC VOUS ...**

- L'**autorisation parentale**
- L'**autorisation de prélèvement** (en cas de contrôle anti-dopage)
- L'**attestation de carte vitale et de mutuelle** en cas de blessure nécessitant une visite chez le médecin et/ou des soins (une copie de ces documents est suffisante, pas besoin des originaux).
- Un **ballon (Taille 1)**
- Une **gourde (ou une bouteille d'eau) personnelle** avec vos Nom et Prénom(s) inscrits dessus
- Des **chaussures de sport propres** (éventuellement des claquettes pour les temps de repos)
- Des **affaires de sport** (survêtement, shorts, teeshirts...)
- Des **affaires de rechange et de toilette** (surtout lors des stages avec nuitée)

⇒ **POUR INFORMATION : INFOS et CALENDRIER PREVISIONNEL**

Stage Sélection 8 : **Dimanche 22 Octobre 2023** (Journée) - à BOLBEC

Inter-Comités Territorial 2 : **Samedi 28 et Dimanche 29 Octobre 2023** - CAEN (**départ le Vendredi Après-midi**)

↳ 14 joueuses seront convoquées pour ce tournoi ICT 2 (qualificatif au Tour Inter-Régional du 30/31 Mars 2024).

Attention : nous aurons uniquement un Minibus 9 places au départ du secteur de ROUEN. Le Rendez-vous sera donc donné pour certaines d'entre-vous directement sur CAEN. Merci de votre compréhension. Favorisez le co-voiturage.

Toutes Les infos sur les stages et les listes des jeunes convoqués(e)s sont sur notre site : www.handball76.org

⇒ **ENCADREMENT DETECTION/SELECTION 2010 FEMININES**

Référent : Yoann LEFEVRE ☎ 06 70 36 64 94 ✉ yoannlefevre76@gmail.com

Intervenant(s) : Aurélie LEBLOND, Benjamin TAVERNIER, Tom MULOT

Surveillante : Constance MEYER

Merci de **confirmer votre participation (ou non)** auprès du référent de la Sélection ci-dessus.

Sportivement,

Patrick METAYER

Secrétaire Général

Référent ELU de l'ETD 76



Olivier CLERMONT

Conseiller Technique Fédéral 76

Coordonnateur Equipe Technique Départementale



Copie pour Info :

- ☐ J.-L. LIGUORI - Président du Comité 76 HB
- ☐ F. TERNOIS - Trésorière Comité 76 HB
- ☐ Ligue de Normandie de Handball
- ☐ J. BARBIER - CTS LNHB
- ☐ R. MAZZOLI - CTF LNHB
- ☐ Les clubs Seinomarins

DÉTECTION/SÉLECTION 76 FÉMININES 2010

STAGE SELECTION DEPARTEMENTAL 8 - Dimanche 22 Octobre 2023 - 9h45-16h00 à BOLBEC

Référent : Yoann LEFEVRE ☎ 06 70 36 64 94 ✉ yoannlefevre76@gmail.com

NOM	PRENOM	CLUB	Date Naiss.	Taille	Latéralité	Poste
ALONSO	ROSY	OCTEVILLE	12/02/2010	156	GAUCHERE	AIL
BANCE	MILA	YVETOT	27/08/2010	160	DROITIERE	AR
BARIL	LOUANE	OCTEVILLE	30/11/2010	157	GAUCHERE	AIL
BERANGER	MELINA	ALCL	16/04/2010	155	DROITIERE	AIL
BRUYERE BLONDEL	ENOLA	BIHOREL	27/11/2010	164	GAUCHERE	
CLAVIER	SIDONIE	OCTEVILLE	17/05/2010	165	DROITIERE	AR
DELACROIX	LEONTINE	ROUEN	29/07/2010	167	DROITIERE	AR
DELAMARE	LOLA	MONTIVILLERS	13/04/2010	161	DROITIERE	PIV
DEMBELE	AMINA	HAVRE	20/10/2010	165	DROITIERE	AIL
DUHOUX	CHLOE	ROUEN	01/08/2010	156	DROITIERE	DC
LEROY	LOUISE	ROUEN	07/02/2010	162	GAUCHERE	DC
LORSOLD	LEONIE	HAVRE	15/08/2010	168	DROITIERE	AR
MOLDAN	ISIS	YVETOT	21/01/2010	160	GAUCHERE	AR
PEDERSOLI	MANON	MONTVILLE	05/01/2010	179	GAUCHERE	
SARR	LENA	ROUEN	29/07/2010	160	DROITIERE	GB
TEMUNA	BENEDICTE	ALCL	07/01/2010	170	DROITIERE	GB/AR
VION	AXELLE	ST LEONARD	18/05/2010	160	DROITIERE	AIL

Autorisation Parentale

A remettre sur place au responsable si les parents ne restent pas et nous laissent leur enfant

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

☐ Licencié(e) au club de ☐ Non Licencié(e)*

(*Pour les non licenciés, il sera établi une licence événementielle)

Autorise mon enfant à participer au stage de la Détection/Sélection de Handball,
pour les jeunes, organisé par le Comité 76 Handball :

Date :

Cadre à remplir

Lieu :

⁽²⁾ Autorise les responsables du stage à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toute mesure d'urgence tant médicale que chirurgicale y compris éventuellement l'hospitalisation ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à participer à toutes les activités organisées lors de ce stage ;

⁽²⁾ Autorise mon enfant à quitter le stage avec :

Monsieur, Madame ⁽¹⁾ :

Mon enfant prend un traitement médical : OUI - NON ⁽²⁾

L'ordonnance et les médicaments devront être confiés au responsable du stage qui se chargera de faire respecter le traitement

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A,

le,

Signature des parents

Faire précéder de la mention « lu et approuvé »,
écrit de la main du signataire

⁽¹⁾ Préciser NOM et Prénom

⁽²⁾ Rayer les mentions inutiles

NB : l'autorisation parentale est à remettre au responsable à l'arrivée au regroupement

RAPPEL: Chaque enfant doit se munir d'une copie d'ATTESTATION de CARTE VITALE et de MUTUELLE et doit impérativement avoir SON ORDONNANCE avec lui en cas de traitement médical.

Autorisation de Prélèvement

En cas de contrôle Anti-dopage sur Sportif Mineur

Je soussigné(e) Monsieur, Madame ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Père, Mère, Représentant légal de ⁽²⁾ ⁽¹⁾ :

Autorise tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de cheveux et/ou d'ongles), effectués dans le cadre de la lutte contre le dopage, sur ce dernier/cette dernière ⁽²⁾ ;

Coordonnées des Parents :
(Adresses et téléphone)

A, le,

Pour Faire valoir ce que de droit

Signature :

(1) Préciser NOM et Prénom
(2) Rayer les mentions inutiles

RAPPEL

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu en compétition et hors compétition.

Tout Sportif mineur doit présenter l'autorisation au préleveur agréé en cas de prélèvement sanguin.

L'absence de ce document ne permettra pas la réalisation du contrôle, ce qui pourra entraîner des sanctions de la part de la fédération.

Il est conseillé d'en donner un exemplaire à votre responsable de club, de section sportive, ou de stage départemental ou régional.

Le préleveur agréé est infirmier, médecin ou technicien de laboratoire.